Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens

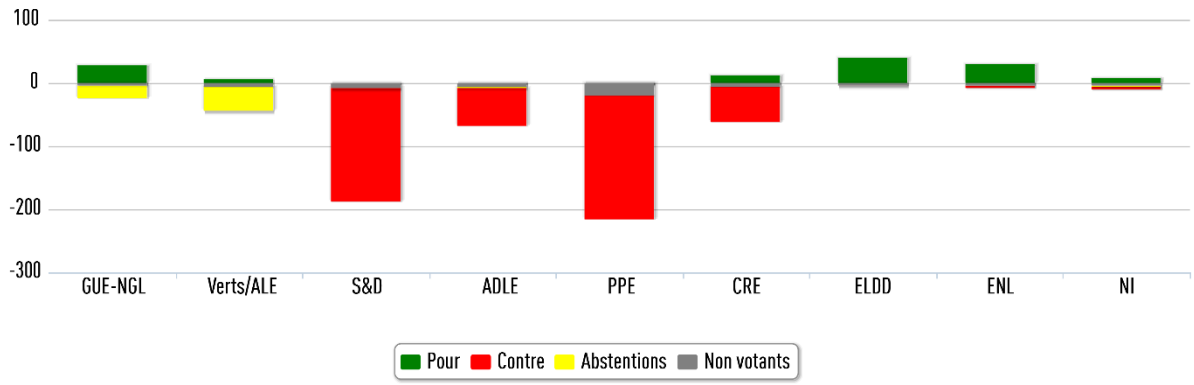

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'un des piliers du Plan d'investissement pour l'Europe, est l'un des projets phares de l'actuelle Commission. L'objectif du Plan Juncker (EFSI) est de mobiliser au moins 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie de l'UE sur une période de trois ans (2015 - 2018). Il consiste en une garantie de 16 milliards d'euros provenant du budget de l'UE, montant en partie financé par des fonds destinés à d'autres programmes de l'UE, notamment Horizon 2020 et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Malgré son caractère innovant, certains parlementaires l'ont critiqué, émettant des doutes sur l'additionnalité et la qualité des projets financés ainsi que sur la pertinence globale de cet instrument pour assurer la croissance et le développement. Cependant, la plupart des députés l'ont défendu et un amendement critique présenté par le groupe EFDD a été rejeté à plus de 70 %.

Les groupes centristes ADLE, S&D, PPE et CRE ont fermement soutenu l'initiative de la Commission Juncker, tandis qu'ELDD et ENL ont voté contre. À noter que la majorité des députés Verts/ALE et un grand nombre de parlementaires GUE-NGL se sont abstenus.

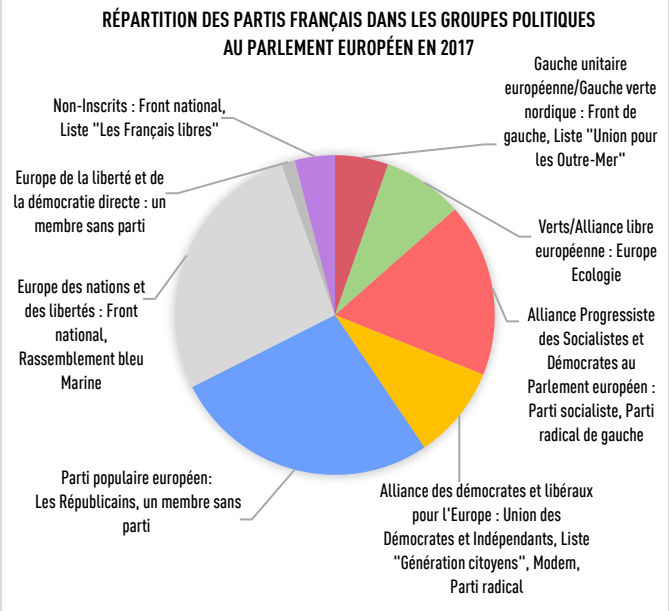

En général, les députés français ont suivi la ligne de leurs groupes politiques pendant la séance plénière. Ainsi, tous les députés socialistes, centristes et Les Républicains ont voté en faveur du EFSI. De même, tous les membres du parti français Europe Écologie ont suivi la ligne de leur groupe et se sont abstenus.

Tous les représentants de la circonscription Est ne partageaient pas le même avis sur l'EFSI. Sur les neuf parlementaires, les quatre membres du Front national ont soutenu la critique du EFSI. En revanche, les autres députés de la région (Parti socialiste, Les Républicains et Mouvement Démocratique) ont tous soutenu le fonds mis en place par la Commission Juncker.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT
Front national	Front national	Front national	Front national
ENL	ENL	ENL	ENL

Contre

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER	Edouard MARTIN
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains	Parti socialiste
ADLE	PPE	PPE	PPE	S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens

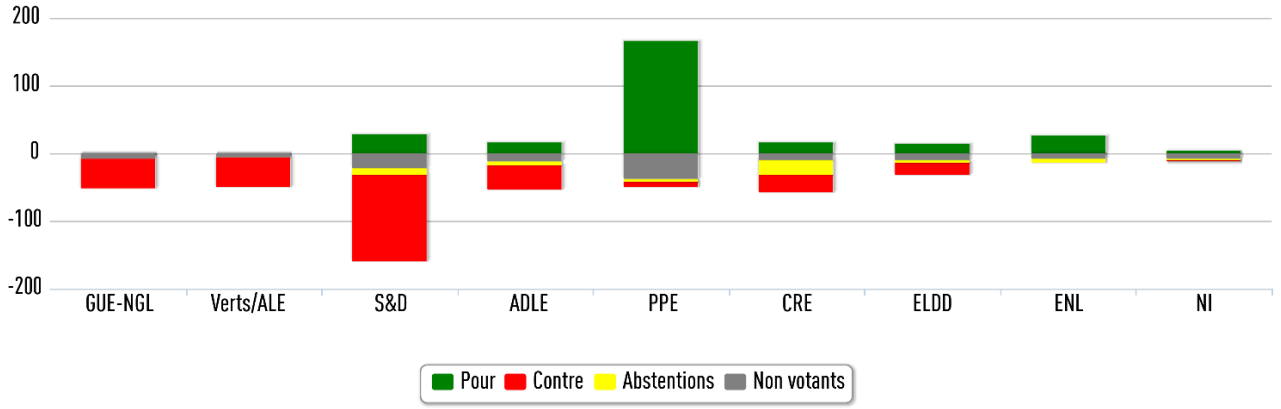

Deux mois après les attentats de Nice, les députés européens ont voté sur un amendement défendant les droits des employeurs à interdire les symboles religieux sur le lieu de travail quand il s'agit de symboles qui portent atteinte aux droits des femmes et peuvent entraîner des problèmes de sécurité. Ce vote résonne particulièrement dans le contexte français, la France ayant déjà interdit le port du voile dans les écoles publiques, ainsi que la burqa et le niqab (des voiles qui couvrent le visage des femmes).

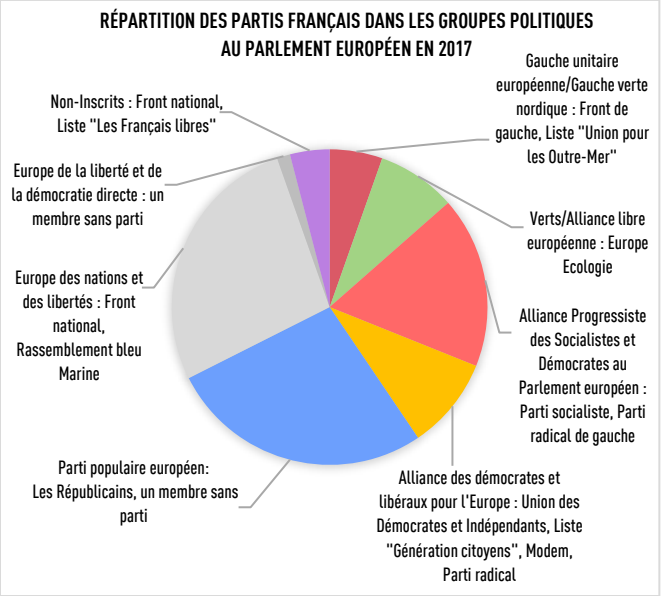

La majorité des députés français de l'Est a voté pour l'interdiction des symboles religieux.

Les Républicains et les membres du Front national ont voté conformément à la position conservatrice de leurs groupes, à l'exception notable de Nadine Morano (Les Républicains) qui s'est opposée à cette interdiction.

Par ailleurs, Nathalie Griesbeck (Mouvement Démocratique, ADLE) n'a pas suivi son groupe politique et elle a soutenu l'interdiction des symboles religieux sur les lieux de travail. Quant au seul député socialiste de cette circonscription, Édouard Martin, il était absent lors du vote.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Contre

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Absent

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens

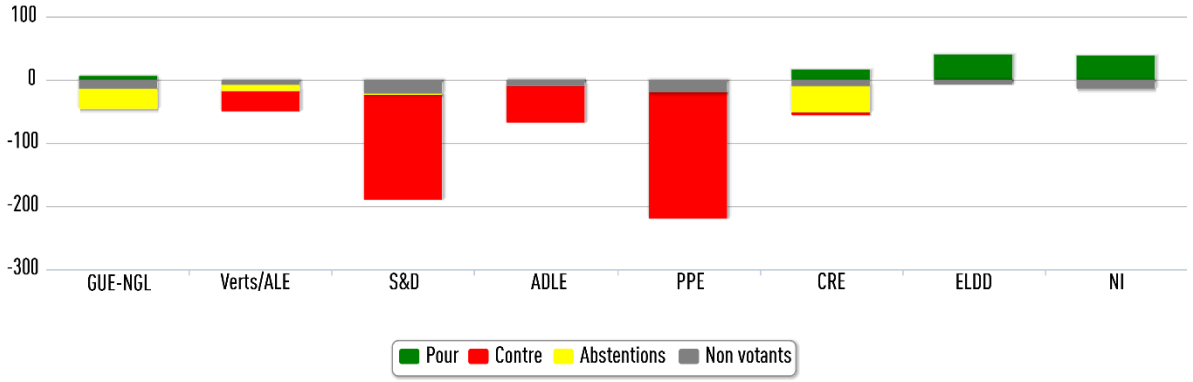

Peu après l'approbation de sa nomination par le Parlement européen, le nouveau président de la Commission a été mis en cause dans une affaire pointant sa responsabilité, en tant qu'ancien Premier ministre du Luxembourg, dans la définition de politiques d'exemption fiscale au profit d'entreprises multinationales. La motion de censure visant la Commission a été initiée par les députés eurosceptiques ELDD et ENL, mais elle a été rejetée par plus de 70 % des votants. Néanmoins, plus de 189 députés n'ont pas voté contre la motion, remettant ainsi en question la légitimité de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission. Les groupes PPE, S&D, ADLE et Verts ont soutenu le président Juncker, tandis que la majorité des députés CRE et GUE-NGL a choisi de s'abstenir.

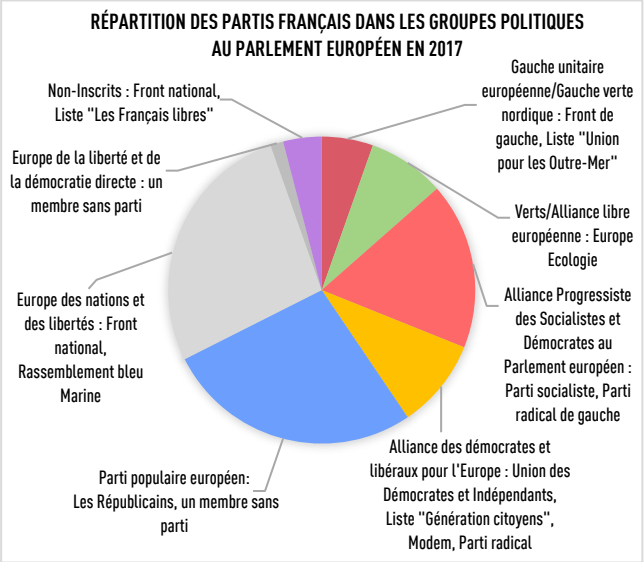

Alors que les députés français avaient été très partagés lors de l'élection de la Commission dirigée par Jean-Claude Juncker, une grande majorité d'entre eux a rejeté la motion de censure.

Il est intéressant de noter que, à l'exception des membres du Front national, aucun des autres députés français de l'Est n'a soutenu la motion portée par le groupe ENL. Ainsi, la députée ADLE Nathalie Griesbeck, le socialiste Édouard Martin ainsi que les députés Les Républicains ont rejeté la motion. Jean-François Jalkh et Florian Philippot (Front national) était absents le jour du vote.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Contre

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

Absent

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens

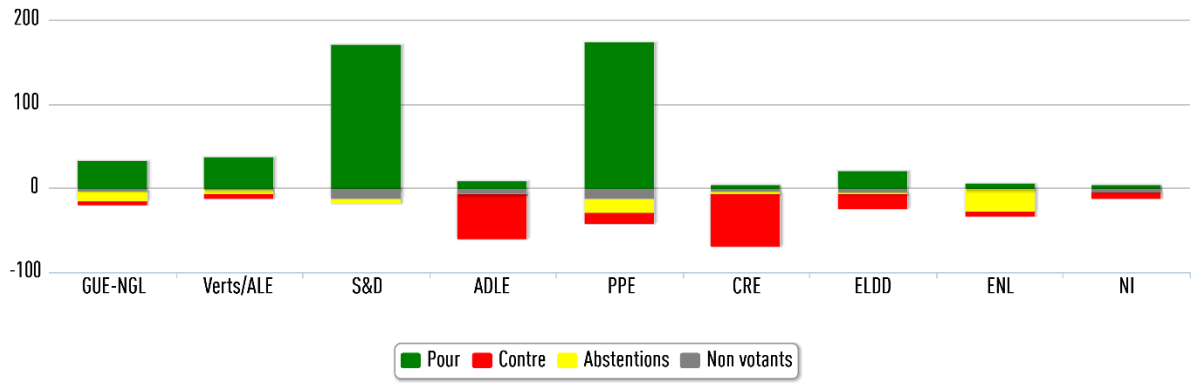

Le 25 octobre 2016, le Parlement européen a adopté une résolution plaidant pour un resserrement des relations de l'Union européenne avec la République islamique d'Iran, tout particulièrement dans le domaine économique. Cette résolution a été adoptée par une majorité hétérogène constituée de députés GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et ELDD. En revanche, les députés libéraux ADLE et CRE ont voté contre et la plupart des membres du groupe ENL se sont abstenus.

Les députés français de la circonscription Est étaient partagés sur cette question et ils ont suivi la ligne de leurs groupes politiques. Presque la moitié d'entre eux (4 sur 9), membres du Front national (ENL), se sont abstenus sur la question du resserrement des relations avec l'Iran. En revanche, les députés Les Républicains du groupe PPE ainsi qu'Édouard Martin, unique membre du Parti socialiste, ont voté pour. Quant au groupe ADLE, généralement favorable à des relations économiques plus étroites avec des pays tiers, il était très critique envers la situation des droits de l'homme en Iran. La majorité de ses membres, y compris Nathalie Griesbeck du Mouvement Démocratique, a de ce fait voté contre la résolution.

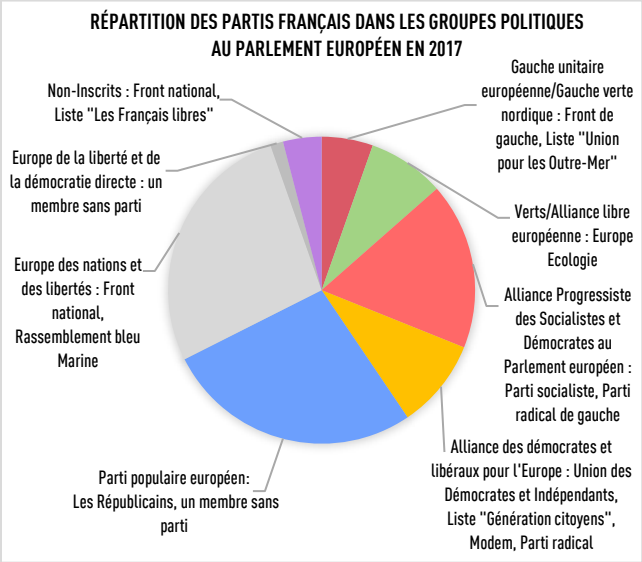

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

Contre

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Abstention

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens

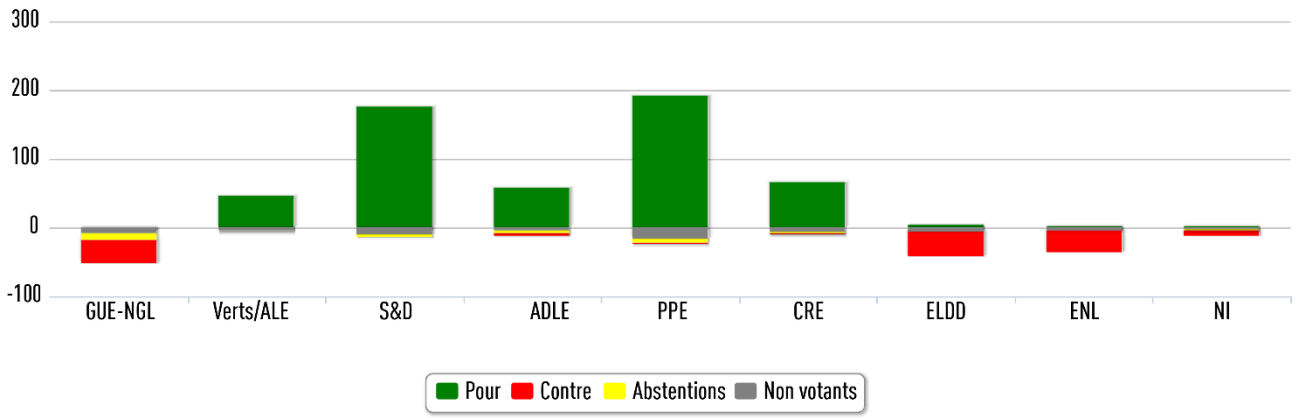

Nord Stream II est un projet visant à doubler la capacité du gazoduc existant en mer Baltique et qui transporte le gaz de la Russie vers l'Allemagne, via les zones économiques exclusives finlandaise, suédoise et danoise (en évitant les États baltes et la Pologne). La demande européenne de gaz diminue depuis 2010, ce qui incite de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est à s'opposer à ce projet. Ils y voient une manœuvre de la Russie pour accroître son influence dans l'UE et pour réduire la quantité de gaz russe transitant par l'Ukraine. En revanche, le ministère de l'Économie allemand de même que l'Autriche sont davantage intéressés par les effets positifs du projet sur l'économie allemande et par la continuité de l'approvisionnement en gaz russe.

Une grande majorité des députés a fait état de préoccupations quant au projet Nord Stream II et certains parlementaires ont même pris des positions allant à l'encontre de celles adoptées par leurs partis nationaux. Par exemple des députés allemands du groupe S&D se sont opposés au projet pourtant soutenu par le leader de leur parti, Sigmar Gabriel.

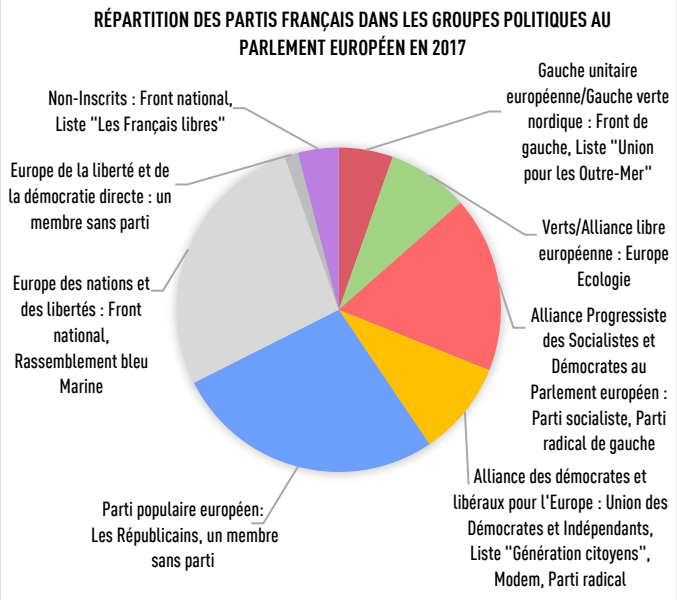

Sur ce sujet, les positions politiques sont jugées plus importantes que les affiliations nationales. Les groupes PPE, S&D, ADLE, CRE et Verts/ALE ont fait part de leurs inquiétudes quant au doublement de capacité du gazoduc Nord Stream, à l'inverse des groupes GUE-NGL, ELDD et ENL.

Tous les élus français de la circonscription Est ont suivi la ligne de leurs groupes politiques au Parlement européen. Seuls les membres du groupe ENL se sont montrés favorables au doublement de capacité du gazoduc. Tous les autres députés – centriste, socialiste et Les Républicains – s'y sont opposés et ont exprimé leurs inquiétudes quant aux conséquences d'une telle décision.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER	Edouard MARTIN
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains	Parti socialiste
ADLE	PPE	PPE	PPE	S&D

Contre

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT
Front national	Front national	Front national	Front national
ENL	ENL	ENL	ENL

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens

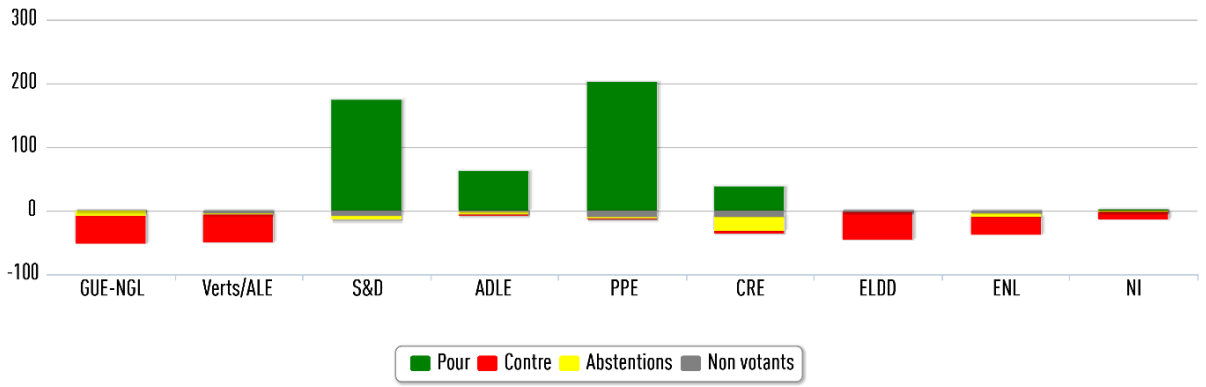

L'actuel collège des commissaires dirigé par Jean-Claude Juncker a été élu par le Parlement européen le 22 octobre 2014, quelques mois après les élections européennes.

Plus de 60 % des députés ont voté en faveur de la nouvelle Commission, mais le soutien le plus marqué est venu des trois groupes centristes du Parlement : Parti populaire européen, libéraux et socio-démocrates. Inversement, les autres groupes politiques ont voté contre la mise en place du nouveau collège des commissaires, sauf CRE dont les députés y étaient pour certains favorables et d'autres opposés, tandis que quelques-uns se sont abstenus.

Il est intéressant de remarquer que les députés français n'étaient pas en phase avec le reste de l'assemblée : 35 d'entre eux ont voté contre et 34 autres ont voté pour.

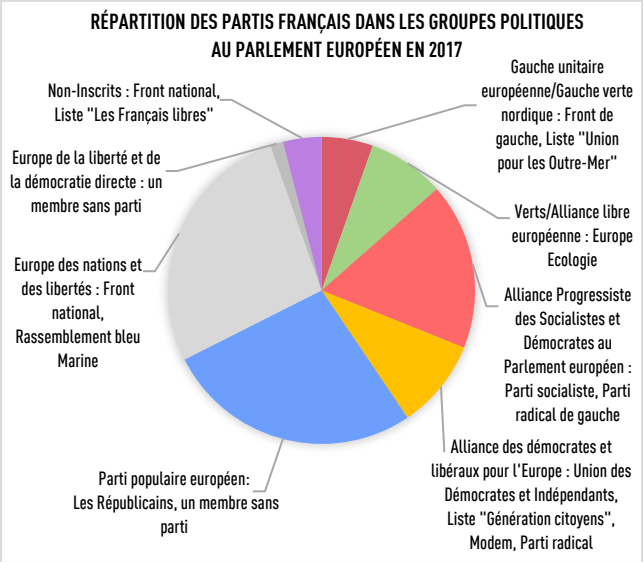

La représentante du Mouvement Démocratique Nathalie Griesbeck ainsi que les députés Les Républicains du groupe PPE ont soutenu l'élection de la Commission Juncker. Cependant, la majorité des députés de la circonscription Est s'y sont opposés : outre les membres du Front national, le socialiste Édouard Martin a voté contre la nouvelle Commission, à l'inverse de son groupe politique.

Ce résultat montre que les représentants de l'Est de la France n'étaient guère convaincus par le programme et les orientations de la Commission Juncker.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains
ADLE	PPE	PPE	PPE

Contre

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT	Edouard MARTIN
Front national	Front national	Front national	Front national	Parti socialiste
ENL	ENL	ENL	ENL	S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE[1] pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens

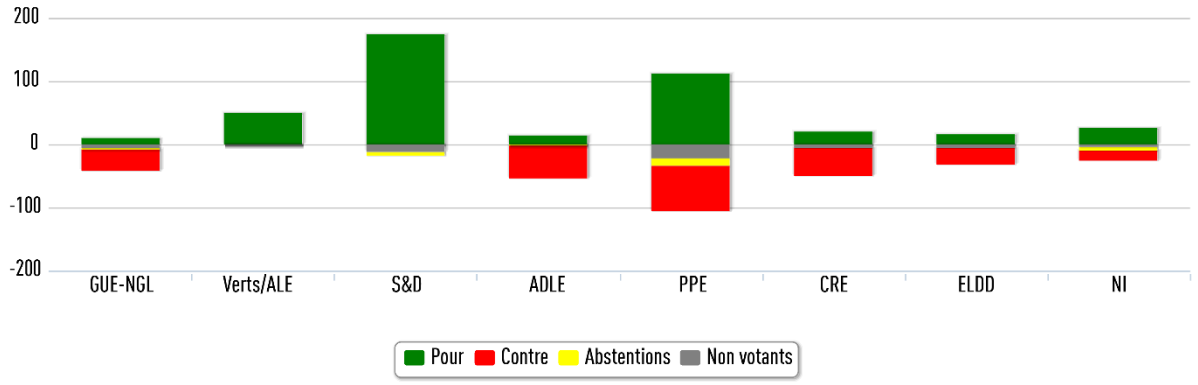

Les producteurs d'acier européen doivent relever deux grands défis : la baisse de la demande d'acier en Europe et une concurrence féroce avec les exportateurs de pays tiers. Par ailleurs, les parlementaires sont préoccupés par le risque de voir les industries fortement émettrices de CO_2 s'installer dans des pays où les réglementations environnementales sont plus souples, uniquement du fait du renforcement de la réglementation de l'UE en la matière. C'est pourquoi un amendement déposé par le groupe S&D demandait à la Commission d'étudier la possibilité de faire payer des quotas SCEQE sur l'acier importé, afin de lutter contre le phénomène de fuite de carbone et d'amoindrir la concurrence extérieure.

L'amendement a été approuvé par plus de 60 % des députés. Les avis des groupes politiques étaient partagés, en fonction des positions nationales. Cependant, de façon générale, l'amendement a été soutenu par la plupart des membres des groupes PPE, S&D et Verts. Dans les autres groupes, les députés ont généralement voté contre le système proposé, à l'exception notable de 19 parlementaires polonais CRE qui l'ont soutenu.

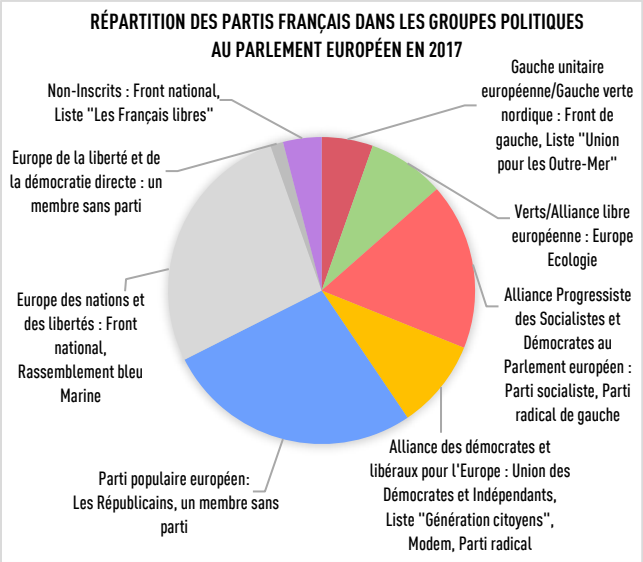

La très grande majorité des députés européens français, qui a peur de la concurrence chinoise, a soutenu la proposition : sur les 72 députés européens français présents, 68 ont voté pour.

Par crainte de la concurrence de la Chine, les députés français ont voté à une majorité écrasante pour la proposition : 68 voix pour sur 72 députés ayant participé au vote. Ainsi, tous les élus de la circonscription Est ont soutenu l'amendement, tous groupes politiques confondus.

[1] Système communautaire d'échange de quotas d'émission

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission) pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT	Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN
Front national	Front national	Front national	Front national	Mouvement Démocrate	Les Républicains
ENL	ENL	ENL	ENL	ADLE	PPE

Nadine MORANO	Anne SANDER	Edouard MARTIN
Les Républicains	Les Républicains	Parti socialiste
PPE	PPE	S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens

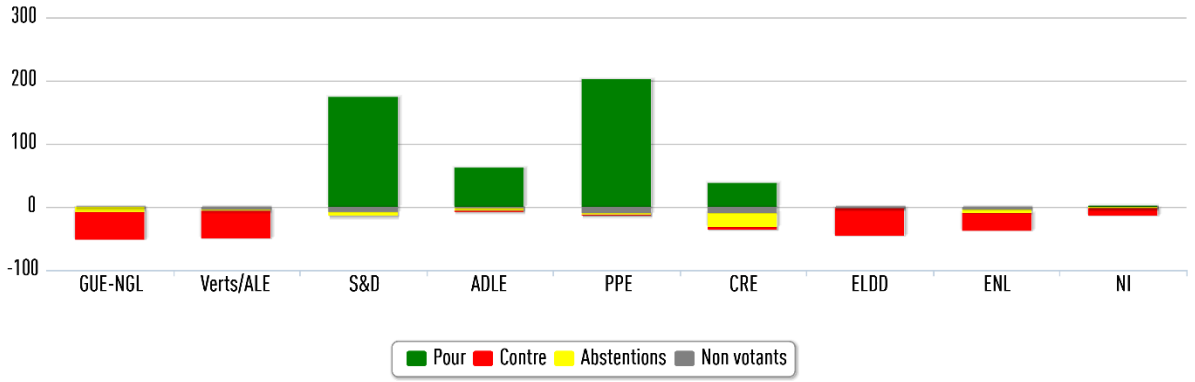

Début juillet 2016, les députés ont voté la création de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes dans le but de centraliser la gestion des frontières au niveau européen. Cette agence remplacera Frontex et pourra déployer une équipe d'experts sur le terrain pour aider les autorités nationales à faire face aux afflux importants de réfugiés dans l'Union européenne. Cette équipe pourra même être déployée sans le consentement de l'État membre concerné, après accord du Conseil européen.

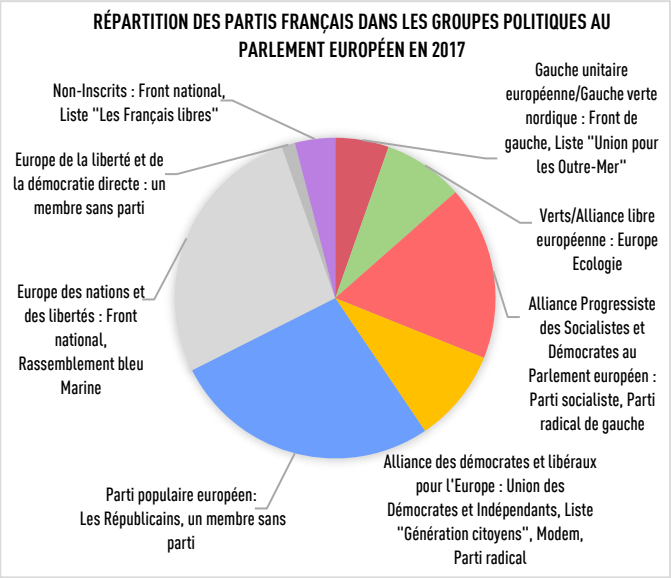

La création de la nouvelle agence a été soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, et par la plupart des députés CRE. Les autres groupes ont massivement voté contre.

Là encore, les représentants de la circonscription Est ont respecté la ligne de leurs groupes respectifs : les députés libéraux et socialistes comme les membres des Républicains ont soutenu la création de la nouvelle agence. Tous les autres députés, membres du Front national (ENL), s'y sont opposés.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER	Edouard MARTIN
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains	Parti socialiste
ADLE	PPE	PPE	PPE	S&D

Contre

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT
Front national	Front national	Front national	Front national
ENL	ENL	ENL	ENL

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens

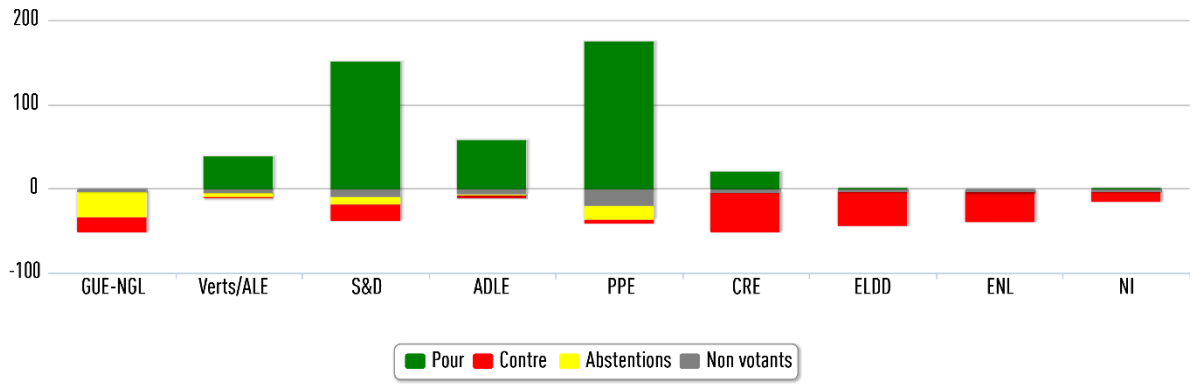

Le budget de l'Union européenne pour l'année 2017 a été voté le mois dernier. Une large majorité de députés au Parlement européen (65 %) a demandé que davantage de moyens soient alloués à l'emploi des jeunes et aux questions migratoires. Un accord provisoire a été transmis au Conseil, mais étant donné que des gouvernements nationaux ne voulaient pas augmenter les dépenses des institutions européennes, certains ont tenté de bloquer les tentatives du Parlement de refuser toute coupe budgétaire. Par la suite, un accord est intervenu entre le Conseil et le Parlement européen : un montant supplémentaire de 500 millions d'euros sera affecté à l'Initiative pour l'emploi des jeunes et 750 millions seront redistribués pour améliorer la gestion des migrations.

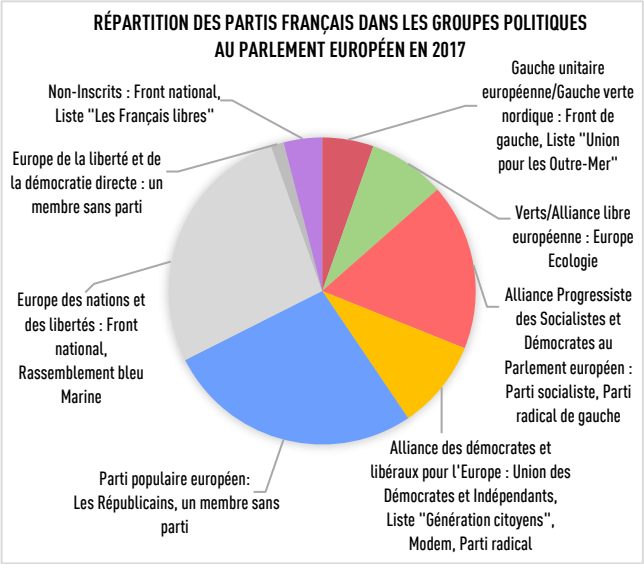

Différents groupes politiques au Parlement ont soutenu cette augmentation, à savoir le PPE, S&D, ADLE, les Verts et même une partie de la CRE. En revanche, les groupes eurosceptiques ELDD, ENL et la plupart des députés CRE ont voté contre, tandis que l'extrême gauche était divisée entre opposition et abstention.

Sur ce sujet, seuls les membres du Front national se sont opposés à la proposition du Parlement sur le budget de l'UE. Au contraire, les députés Les Républicains, le socialiste et l'élue centriste de la circonscription Est ont soutenu l'augmentation du budget.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER	Edouard MARTIN
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains	Parti socialiste
ADLE	PPE	PPE	PPE	S&D

Contre

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT
Front national	Front national	Front national	Front national
ENL	ENL	ENL	ENL

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemin de fers soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens

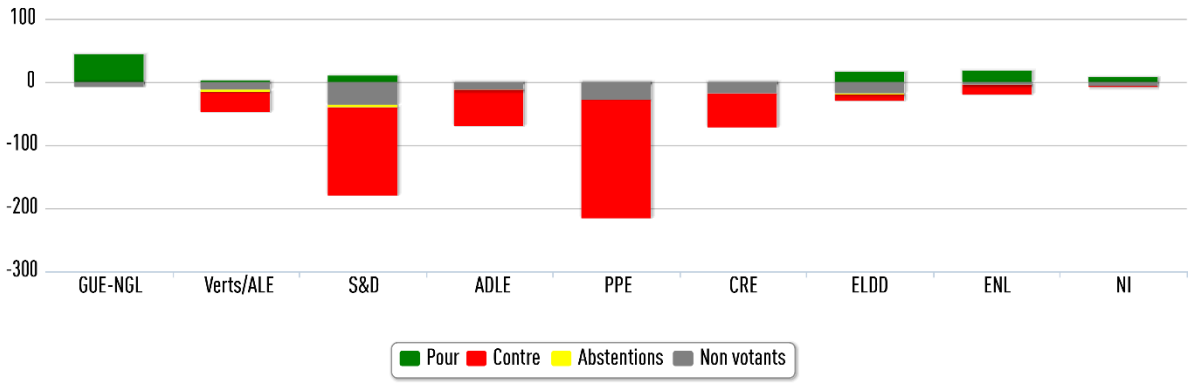

Bien que l'Union européenne n'ait pas compétence en matière de privatisation ou de maintien dans le secteur public des opérateurs ferroviaires, le vote sur cet amendement met en évidence certaines positions intéressantes des partis nationaux. Ainsi une grande majorité des députés (72 %) a rejeté la proposition du groupe d'extrême gauche GUE-NGL, qui invitait les États membres à conserver les systèmes ferroviaires dans le secteur public et, par conséquent, à éviter toute privatisation. Cette initiative était portée par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE et ELDD, l'opposition étant emmenée par les groupes PPE, ADLE, S&D et CRE. Le groupe d'extrême droite ENL était partagé entre soutien et opposition (le Front national refuse toute privatisation, mais d'autres partis du groupe y sont favorables).

Il est intéressant de relever qu'une majorité des députés français était opposée aux privatisations, alors que la séance plénière a largement rejeté l'amendement. Outre les députés français, seule la plupart de leurs homologues grecs ont soutenu cet amendement. Au sein du parti socialiste française, certains députés, au lieu de suivre la ligne du groupe et de voter contre, ont soutenu le maintien des systèmes ferroviaires publics et d'autres ont décidé de s'abstenir.

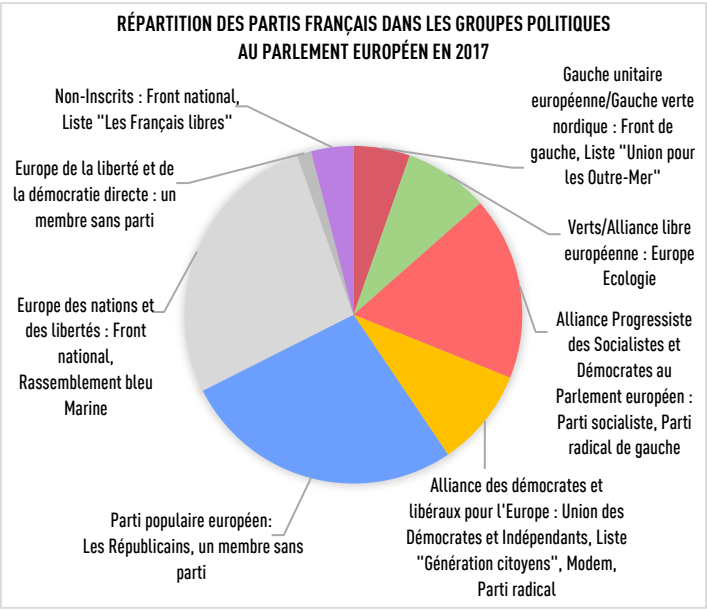

Une majorité de députés français de l'Est a soutenu le projet, pourtant largement rejeté par les parlementaires européens. Ainsi, contrairement à la position de son groupe politique, le député du Parti socialiste français Édouard Martin a voté pour l'amendement. De même, les membres du Front national ont soutenu le maintien des systèmes ferroviaires dans le secteur public.

En revanche, les députés Les Républicains et l'élue centriste de l'ADLE ont voté contre, à l'image de la majorité des parlementaires en session plénière.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT	Edouard MARTIN
Front national	Front national	Front national	Front national	Parti socialiste
ENL	ENL	ENL	ENL	S&D

Contre

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains
ADLE	PPE	PPE	PPE

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens

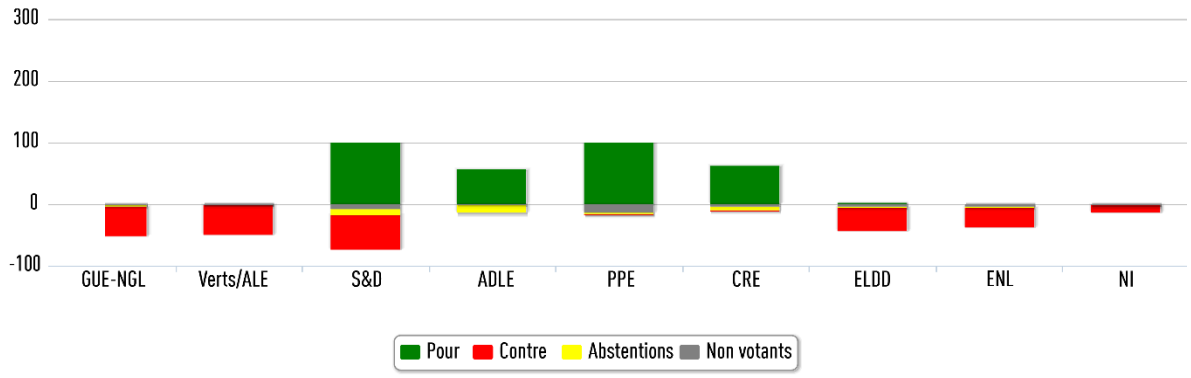

En 2013, les États membres ont confié à la Commission européenne le mandat de négocier un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP/TAFTA) avec les États-Unis.

Le 8 juillet 2015, le Parlement européen a voté, avec une majorité confortable de 61 %, pour la poursuite des négociations en précisant ses conditions. Au bout de trois ans, certains chapitres ont encore peu progressé et l'élection de Donald Trump laisse présager un gel des négociations. La France est le seul État membre qui a officiellement exprimé en 2016 un avis négatif sur la poursuite des négociations.

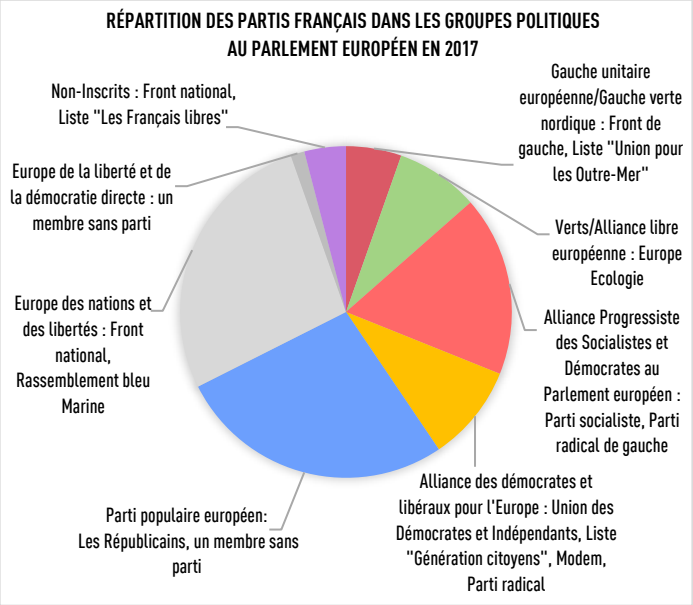

Les représentants de la circonscription Est au Parlement européen étaient très divisés à propos du TTIP/TAFTA, mais finalement une majorité d'entre eux a rejeté le texte.

L'opposition est venue du Front national et du député S&D Édouard Martin qui, comme ses collègues d'autres circonscriptions, a décidé de ne pas suivre la ligne de son groupe parlementaire. En revanche, les députés Les Républicains ont soutenu le processus, mais Nathalie Griesbeck (Mouvement Démocratique) s'est abstenue.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Contre

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

Abstention

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens

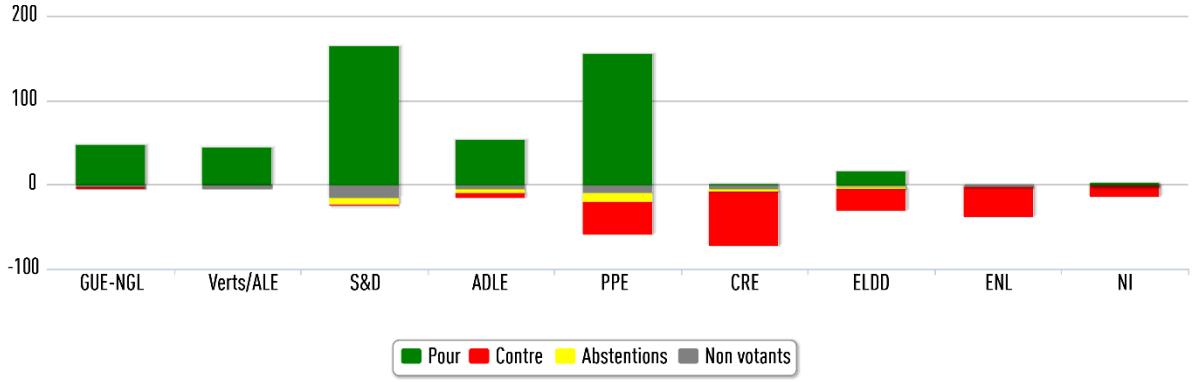

En juillet 2016, le Parlement européen s'est prononcé sur un rapport d'initiative présenté par le député italien Brando Benifei, qui suggérait différentes solutions potentielles pour améliorer l'inclusion sociale des réfugiés ainsi que leur intégration sur le marché du travail.

Ce rapport soulignait la nécessité de faire une distinction entre mesures d'urgence et mesures à moyen terme. Il plaidait par ailleurs pour une accélération de la reconnaissance des diplômes et qualifications des réfugiés, et pour l'organisation d'un système d'apprentissage linguistique. Le rapport était défendu par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, ADLE et PPE, l'opposition étant emmenée par CRE, ELDD, ENL et aussi par quelques membres du PPE. Il a été approuvé par 69 % des votants.

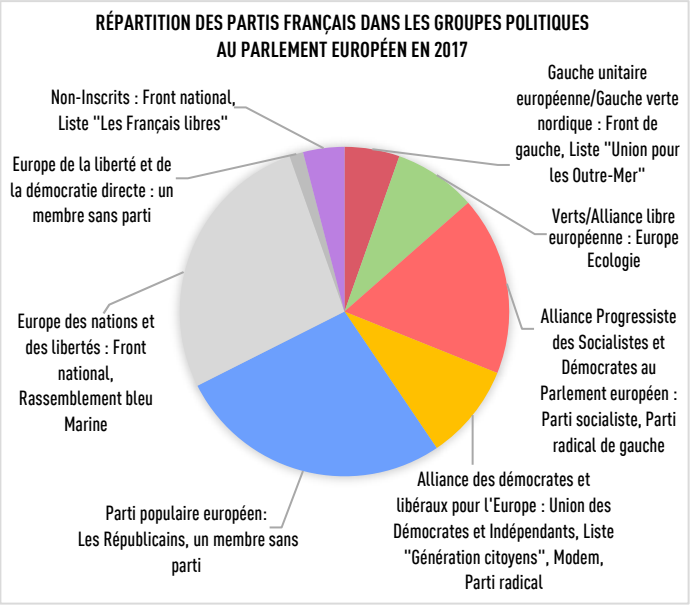

Les votes des députés de l'Est de la France correspondent à ceux de leurs homologues au Parlement.

Tous les socialistes, Républicains et libéraux ont soutenu le rapport, hormis Nadine Morano (Les Républicains) qui s'est opposée à l'introduction de nouvelles mesures.

Quant aux membres du parti d'extrême droite Front national, ils ont aussi rejeté la proposition de nouvelles mesures à prendre par les États membres pour mieux intégrer les réfugiés.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Anne SANDER	Edouard MARTIN
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Parti socialiste
ADLE	PPE	PPE	S&D

Contre

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT	Nadine MORANO
Front national	Front national	Front national	Front national	Les Républicains
ENL	ENL	ENL	ENL	PPE

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens

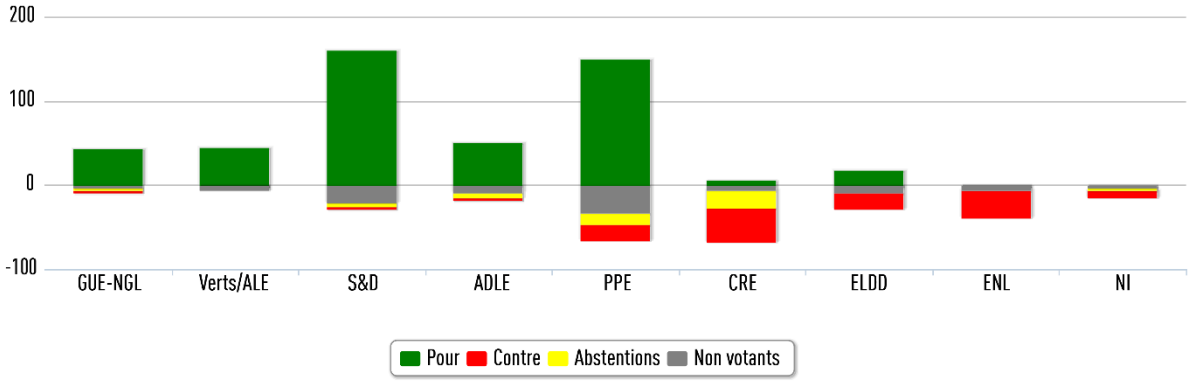

Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.

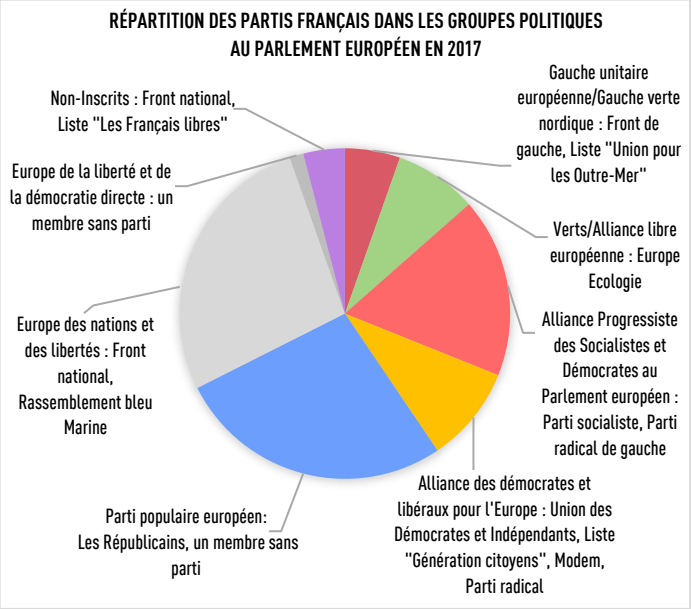

Le vote des députés de la circonscription Est reflète un net scepticisme sur la question de la répartition des réfugiés.

Ainsi, une seule élue de la région Est a soutenu la résolution : Nathalie Griesbeck du Mouvement Démocratique (ADLE). Comme prévu, les députés Front national (ENL) s'y sont opposés, tandis que certaines dissensions sont apparues dans le camp Les Républicains. Arnaud Danjean et Anne Sander se sont abstenus et Nadine Morano a voté contre la répartition des réfugiés, contrairement à la ligne du groupe PPE. À noter qu'Édouard Martin (Parti socialiste) était absent.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Contre

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Abstention

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Absent

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens élus en France

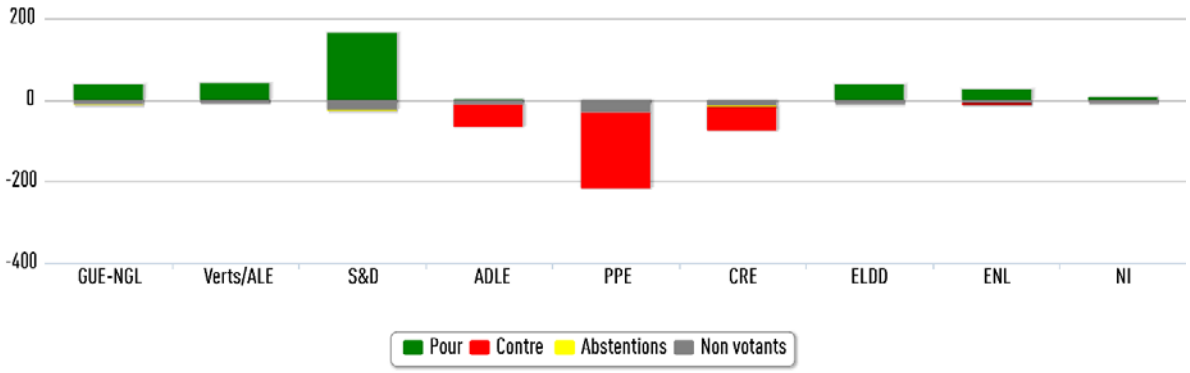

Bien que l'année dernière, la crise économique dans l'Union européenne ait été éclipsée par d'autres sujets urgents (le terrorisme, la crise des réfugiés, l'instabilité politique), le débat entre les partisans d'une hausse des dépenses publiques et les défenseurs des politiques d'austérité se poursuit.

Le Parlement européen est clairement divisé sur la question : lorsque le groupe eurosceptique a présenté un amendement au rapport sur le Semestre européen en 2015, qui appelait à diminuer les mesures d'austérité et à augmenter les dépenses publiques, 325 députés européens ont voté en faveur de cet amendement, tandis que 315 ont voté contre.

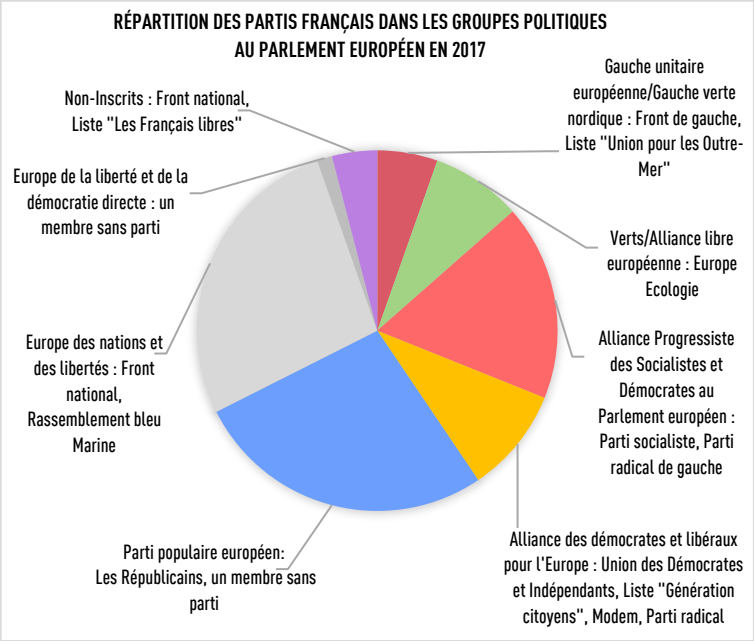

Les députés de l'Est de la France n'ont pas dévié de la ligne de leurs groupes politiques.

Les membres du parti Les Républicains et Nathalie Griesbeck (Mouvement Démocratique) se sont opposés à l'amendement et défendu des politiques de réduction du déficit budgétaire.

Inversement, tous les autres députés, à savoir le socialiste Édouard Martin et les membres du Front national, ont soutenu une augmentation des investissements publics.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

Contre

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Absent

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

Le vote des parlementaires européens

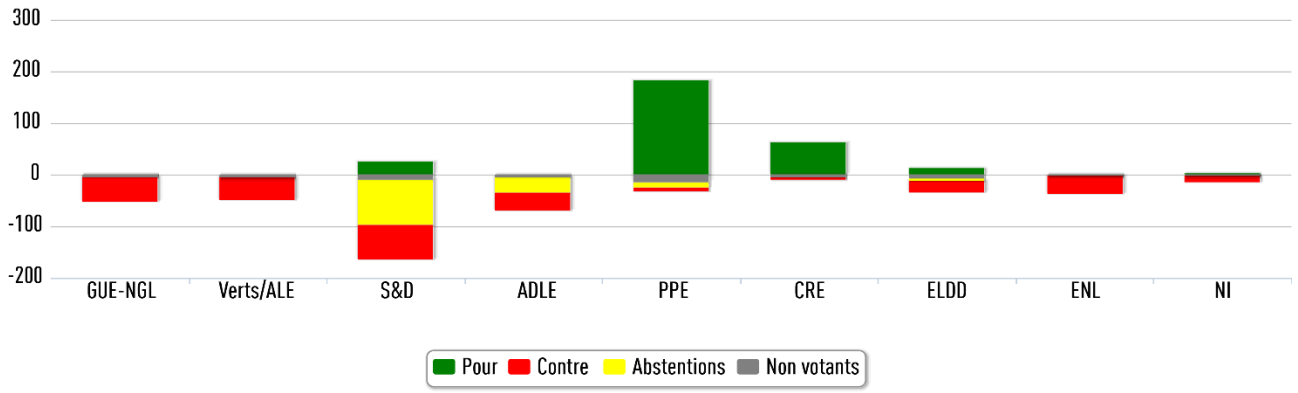

Certains sujets techniques font parfois la une des journaux. C'est le cas du renouvellement de l'approbation de l'utilisation des pesticides à base de glyphosate, alors que les produits traités avec cette substance sont soupçonnés d'avoir des effets néfastes sur la santé des consommateurs. Néanmoins, le débat a mis en lumière des divisions marquées, voire des positions irréconciliables entre les députés, mettant ainsi la Commission dans une situation délicate. Par exemple, le gouvernement français était farouchement opposé au renouvellement. Finalement, la Commission a décidé de renouveler temporairement l'autorisation du glyphosate.

Au Parlement européen, un amendement favorable au renouvellement pour une période de sept ans du glyphosate a été adopté à une très courte majorité de seulement 16 voix. Cet amendement était porté par les groupes PPE et CRE, tandis que la majorité des députés Verts/ALE, GUE/NGL, ENL et ELDD a voté contre. Le groupe ADLE hésitait entre abstention et opposition, mais les plus divisés étaient les membres du groupe S&D. Et si la résolution finale du Parlement invite au renouvellement, le texte appelle par ailleurs à une limitation de l'usage du glyphosate.

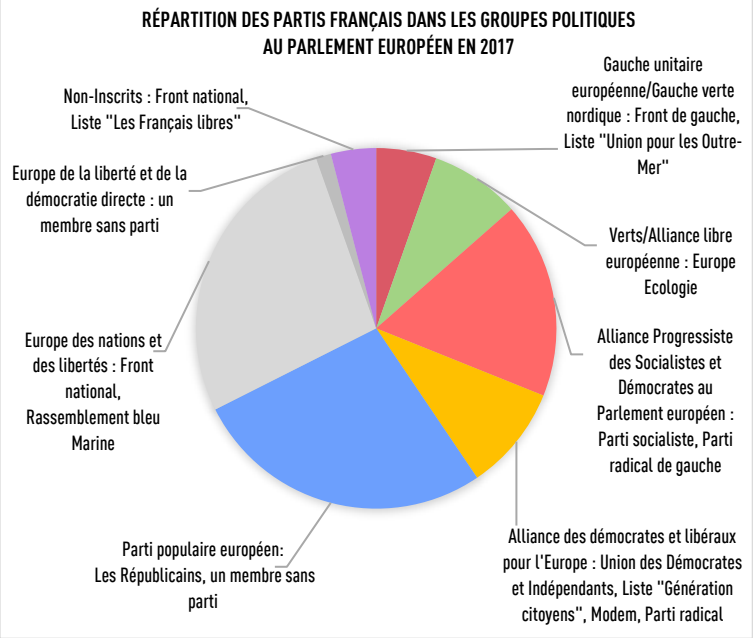

Il est intéressant de noter que parmi les partis français, seuls les Républicains ont soutenu le compromis, tandis que tous les autres partis ont voté contre, même à l'encontre de la majorité de leur propre groupe politique.

Il est intéressant d'observer que parmi les députés français de la circonscription Est, seuls Les Républicains ont soutenu le compromis alors que tous les autres partis ont voté contre, parfois à l'opposé de la position de leurs groupes politiques respectifs.

Ainsi, la centriste Nathalie Griesbeck, le socialiste Édouard Martin (s'écartant de la ligne de son groupe) et tous les membres du Front national se sont opposés au renouvellement de l'approbation.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER
Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains
PPE	PPE	PPE

Contre

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT	Nathalie GRIESBECK	Edouard MARTIN
Front national	Front national	Front national	Front national	Mouvement Démocrate	Parti socialiste
ENL	ENL	ENL	ENL	ADLE	S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens

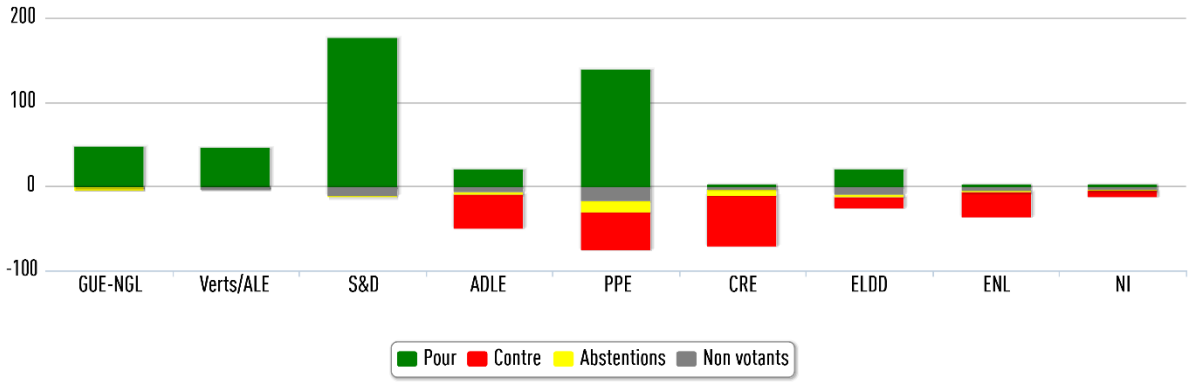

De nombreuses entreprises envoient leurs employés travailler dans d'autres pays de l'UE, où les normes du travail sont souvent plus favorables que dans les pays d'origine. Le recours à des « travailleurs détachés » permet dans bien des cas à des entreprises de fausser la concurrence en versant à ces travailleurs des salaires inférieurs aux minima en vigueur dans le pays d'accueil. Pour prévenir ce qu'on appelle le « dumping social », les institutions européennes plaident pour que des normes salariales plus équitables soient appliquées pour un même emploi, y compris dans des pays différents. Dans ce contexte, un rapport élaboré par la commission de l'emploi et des affaires sociales a reçu un large soutien de la part de 66 % des députés européens, qui se sont prononcés pour un renforcement de la lutte contre le dumping social. Cette majorité était constituée des groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et de la plupart des députés ELDD.

Dans l'ensemble, les parlementaires français ont soutenu le renforcement des mesures de lutte contre le dumping social. Guillaume Balas, le député socialiste français qui avait été chargé de la rédaction du rapport, y a indiqué qu'il existe « un large éventail de pratiques abusives intentionnelles » dans ce domaine.

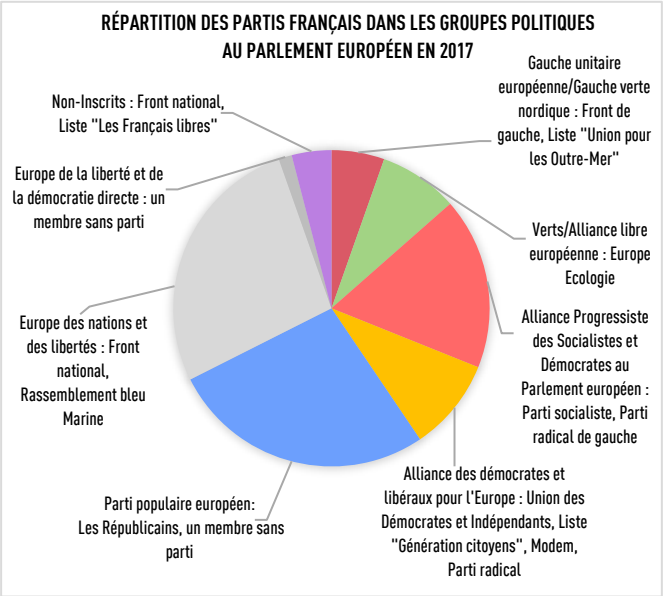

Les votes des députés de la circonscription Est reflètent le clivage entre leurs partis respectifs sur le dumping social. D'un côté, les députés Les Républicains et la centriste du Mouvement Démocratique Nathalie Griesbeck (contre l'avis de son groupe politique) ont voté en faveur du rapport sur le dumping social rédigé par un socialiste d'une autre région, Guillaume Balas. Le parlementaire socialiste Édouard Martin était absent lors de la session plénière. De l'autre côté, tous les élus Front national de la circonscription Est ont rejeté la proposition d'intervention accrue de l'UE en matière de dumping social.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Contre

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

Absent

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens

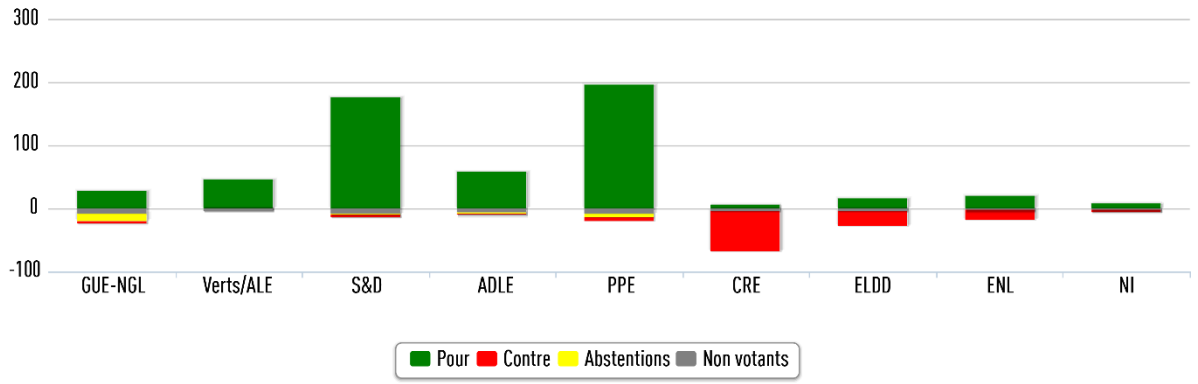

Les disparités entre les politiques fiscales des différents États membres sont souvent source de controverse, plusieurs politiques favorables aux entreprises adoptées par certains États membres étant considérées comme néfastes pour l'économie des autres États membres. Dans le rapport sur la politique de concurrence approuvé par le Parlement européen en décembre dernier, les députés européens ont demandé à l'Union de ne pas se contenter de lutter contre les paradis fiscaux et de remédier aux lacunes : toutes les formes néfastes de concurrence fiscale au sein du marché intérieur devraient être contrées en renforçant la coordination et la convergence des politiques fiscales dans l'Union.

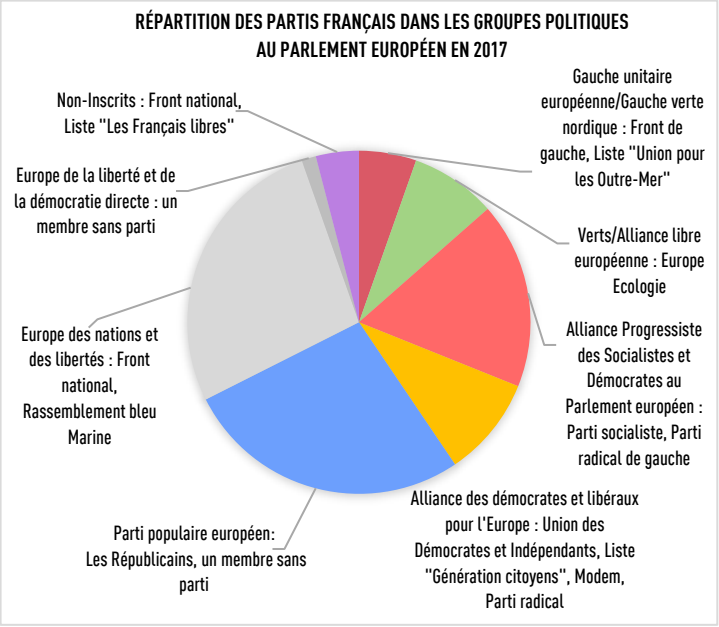

La grande majorité des députés européens a soutenu cette initiative (environ 79 %) et seuls les députés européens irlandais et britanniques ont fait preuve d'une opposition considérable.

Le net consensus des parlementaires européens s'est reflété dans le vote des députés français : sur 72 votants, quatre seulement n'ont pas soutenu le texte.

Dans le cas de la circonscription Est, tous les élus ont voté en faveur du renforcement de la coordination et de la convergence des politiques fiscales dans l'Union européenne.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens

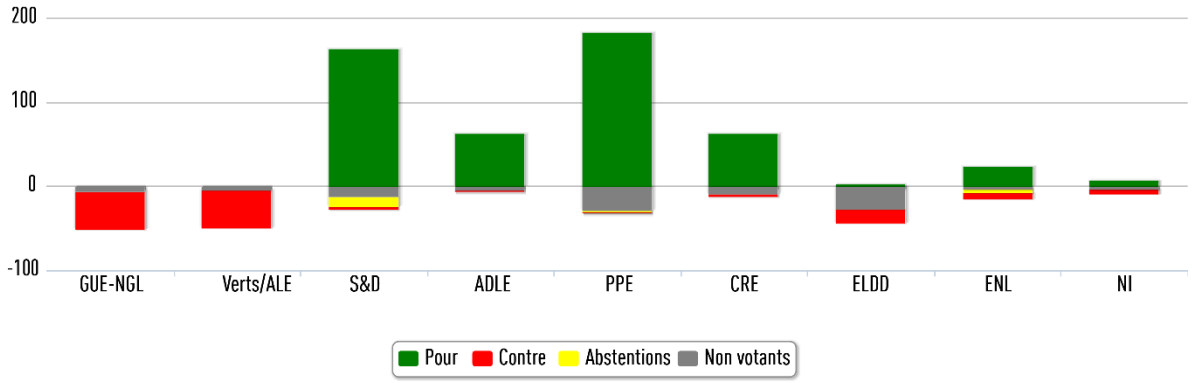

Constance Le Grip, députée Les Républicains d'Île-de-France, a élaboré un rapport législatif sur l'harmonisation de la définition et de la protection des savoir-faire et des informations commerciales dans tous les États membres. Le Parlement a approuvé ce rapport à une large majorité (77 %), issue des voix des groupes S&D, ADLE, PPE, CRE et ENL. En revanche, les autres groupes politiques (Verts/ALE, GUE-NGL et ELDD) s'y sont opposés. Une première version de la directive avait été proposée par la Commission en 2013. Elle contenait une définition commune des secrets d'affaires ainsi qu'un dispositif encadrant les demandes de réparation par les victimes de vol de ces secrets d'affaires. Toutefois, le texte avait été critiqué en raison de possibles conséquences négatives sur la liberté d'information.

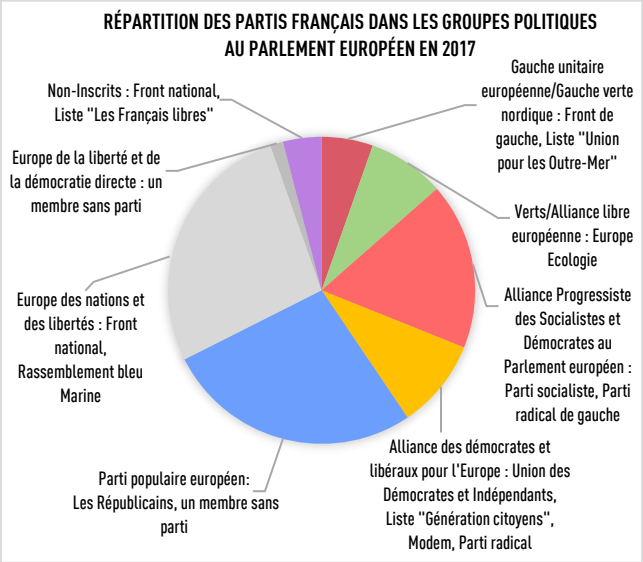

Il est intéressant de noter que le groupe d'extrême-droite Europe des Nations et des Libertés a soutenu le rapport de Constance Le Grip et a contribué à son adoption, ce qui se produit rarement en plénière.

Il est intéressant d'observer que tous les députés, y compris ceux du Front national, des Républicains et du parti centriste ont soutenu le rapport Le Grip et contribué à son adoption.

Un seul représentant de la circonscription Est s'est abstenu : le socialiste Édouard Martin. Le membre du Front national Florian Philippot était quant à lui absent.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE

Front national

ENL

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Abstention

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

Absent

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens élus en France

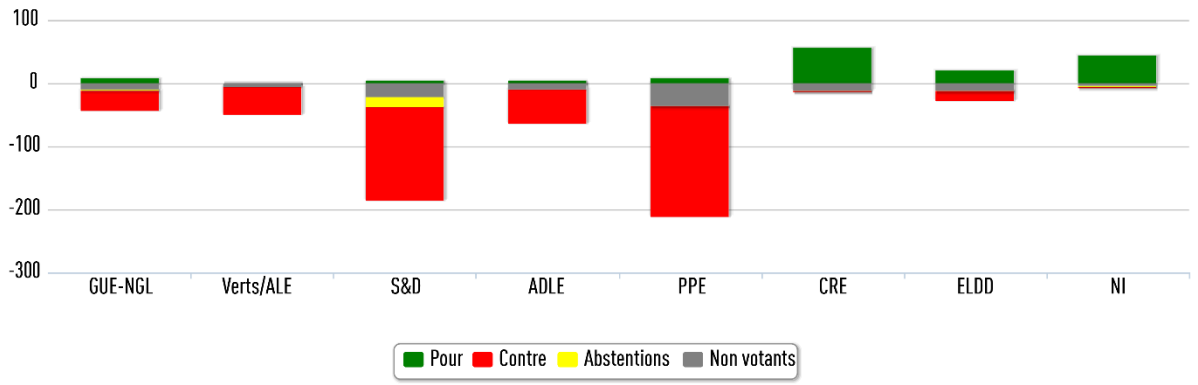

La politique sociale relève généralement de la compétence des États membres de l'Union européenne. Toutefois, à certaines occasions, la Commission a essayé d'établir des cadres communs en matière de normes sociales et du travail dans l'UE.

Une résolution approuvée par le Parlement européen a ainsi appelé la Commission à proposer un cadre juridique européen comprenant des normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse, y compris en ce qui concerne la qualité de l'apprentissage, des salaires décents pour les jeunes et l'accès aux services publics de l'emploi.

Le groupe CRE, conservateur et critique à l'égard des institutions européennes, était opposé à cette proposition et a déposé un amendement visant à supprimer la phrase correspondante. Finalement, la majorité des députés a soutenu l'appel à la mise en place d'un cadre européen dans ce domaine, à l'exception des parlementaires CRE, ENL, et d'une partie des députés ELDD qui ont voté en faveur de l'amendement.

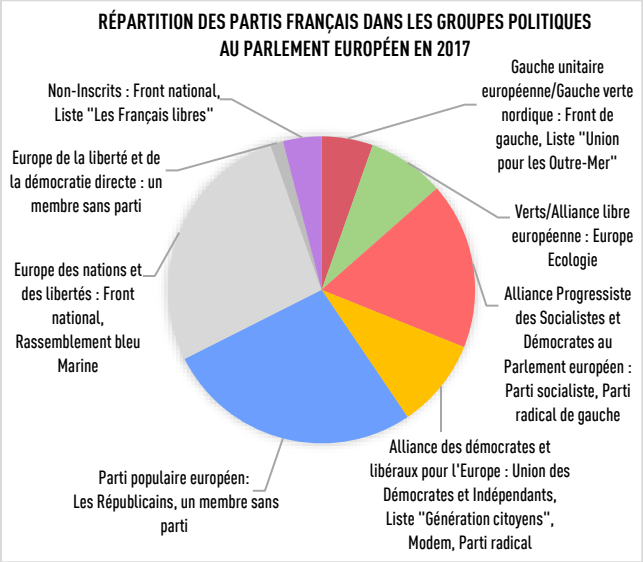

La plupart des députés français de l'Est ont voté contre cet amendement et soutenu la mise en place d'un nouveau cadre juridique. Si tous les membres des Républicains, du Parti socialiste et du Mouvement Démocratique se sont opposés à l'amendement, les députés du Front national sont restés fidèles à leur position et rejeté l'introduction de normes minimales européennes en matière de garanties pour la jeunesse.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE	Jean-Francois JALKH	Sophie MONTEL	Florian PHILIPPOT
Front national	Front national	Front national	Front national
ENL	ENL	ENL	ENL

Contre

Nathalie GRIESBECK	Arnaud DANJEAN	Nadine MORANO	Anne SANDER	Edouard MARTIN
Mouvement Démocrate	Les Républicains	Les Républicains	Les Républicains	Parti socialiste
ADLE	PPE	PPE	PPE	S&D

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe

L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens

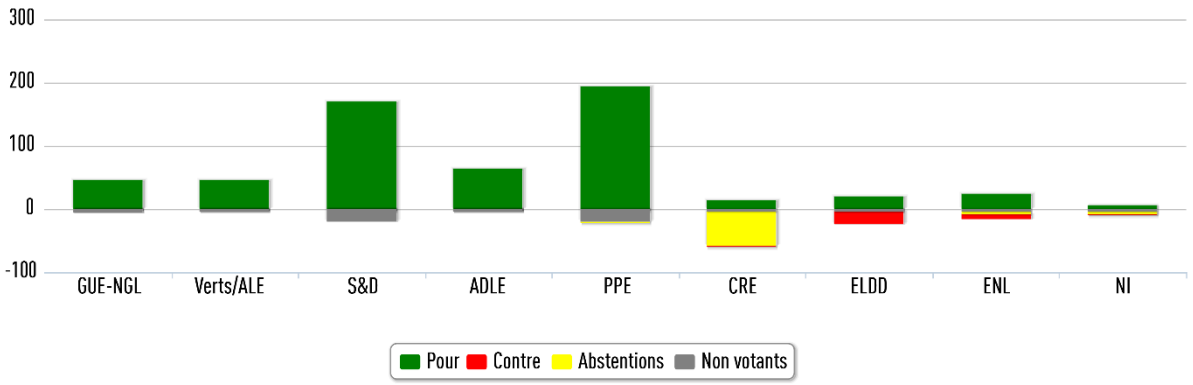

Dans le cadre du programme plus vaste de l'Union sur les mesures visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, le Parlement européen a adopté une proposition en vue de faciliter l'accès des autorités fiscales aux informations sur le blanchiment d'argent. En réalité, la lutte contre le blanchiment d'argent et celle contre l'évasion fiscale sont souvent interconnectées. Cette initiative spécifique et technique a été bien accueillie par les députés européens qui ont largement approuvé la proposition.

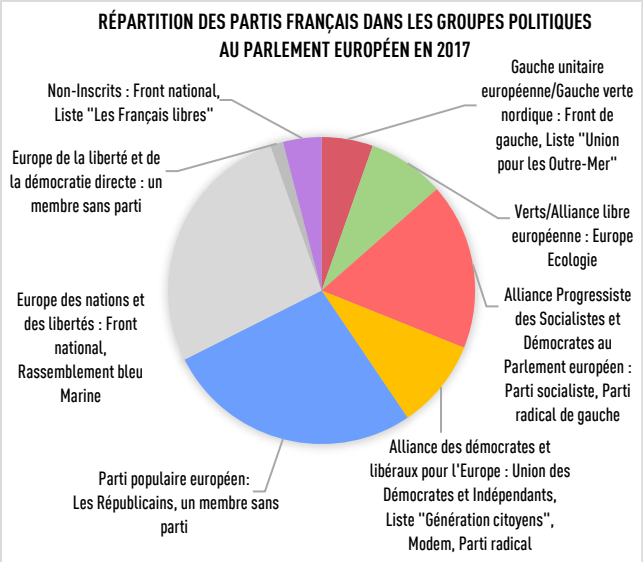

Même si certaines délégations nationales comme les délégations britannique et polonaise ont exprimé leur désaccord, les députés européens français ont soutenu à l'unanimité le projet d'intensifier la coopération sur ce sujet. Le rapport a été élaboré par un député socialiste français, Emmanuel Maurel.

Cette initiative a été très bien accueillie par les députés français, 67 d'entre eux ayant voté pour le texte final. De même, les représentants de la région Est ont tous dit « oui » aux nouvelles mesures. Seul le député Front national Jean-François Jalkh, pourtant présent lors de la session plénière, n'a pas pris part au vote.

Mouvement Européen France

NOTRE EUROPE INSTITUT JACQUES DELORS

L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Dominique BILDE

Front national

ENL

Sophie MONTEL

Front national

ENL

Florian PHILIPPOT

Front national

ENL

Nathalie GRIESBECK

Mouvement Démocrate

ADLE

Arnaud DANJEAN

Les Républicains

PPE

Nadine MORANO

Les Républicains

PPE

Anne SANDER

Les Républicains

PPE

Edouard MARTIN

Parti socialiste

S&D

Ne vote pas

Jean-Francois JALKH

Front national

ENL

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch Europe